

Conditions de participation – Concours Eni Suisse SA

L'organisateur du concours est Eni Suisse S.A., Avenue de Grattapaille 1, 1018 Lausanne.

Le concours débute le 21 juin 2021 à 00:01 et se termine le 19 septembre 2021 à 23:59. Il est possible de participer au concours jusqu'au 19 septembre 2021 à 23:59. Le MMS/SMS doit arriver dans le système de Eni ou dans celui de son prestataire technique d'ici au 19 septembre 2021 à 23:59. Toute participation ultérieure est exclue.

Les personnes autorisées à y participer sont toutes les personnes physiques âgées d'au moins 18 ans qui possèdent un numéro de mobile suisse et qui sont domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein. L'organisateur se réserve le droit d'exclure des participants du concours en cas de non-respect des conditions de participation.

Le concours se déroule sous forme de concours MMS/SMS. A l'achat d'un plein de carburant sp98Tech+, le client peut participer au concours et gagner notamment le montant de son plein (max. CHF 110.-) en envoyant au numéro gratuit 880 la photographie de son ticket de caisse. En cas d'erreur lors de l'envoi du MMS/SMS, des frais à hauteur de CHF 0.20 par message peuvent être facturés.

Il est également possible de participer gratuitement au concours sans présentation d'un ticket de caisse en envoyant à Eni Suisse SA à la place de la photographie du ticket de caisse, une photographie de l'affiche actuelle du concours au numéro gratuit 880.

Les prix suivants sont tirés au sort parmi tous les participants autorisés à participer au concours à teneur des conditions de participation et enregistrés correctement qui ont envoyé un MMS:

- 1 x par jour le remboursement du montant de votre plein de sp98Tech+ sous forme de bons d'achat Eni (max. CHF 110.-).
- 2 x par jour une carte-cadeau Spotify, Netflix ou Eni d'un montant respectivement de CHF 39.- (Spotify) ou CHF 40.- (Netflix et Eni).
- 1 x par semaine une carte AgipPLUS avec un crédit de CHF 500.-
- 1 x par mois un vélo électrique FLYER d'une valeur d'environ CHF 4'000.-

Le ticket de caisse de votre achat de sp98Tech+ valide votre participation au concours. Le participant doit :

- Faire un achat de carburant sp98Tech+ sur une station – service Eni/Agip en Suisse ou au Liechtenstein.
- Envoyer une photographie du ticket de caisse avec le message ENIFR ou ENIDE ou ENIIT au numéro gratuit 880.
- Envoyer sans ticket de caisse une photographie de l'affiche actuelle du concours au numéro gratuit 880.

En cas de gain, le remboursement du montant de votre plein de sp98Tech+ se fait exclusivement sous forme de bons d'achat

Eni Suisse S.A. valables aux caisses des stations-service avec shop Eni/Agip en Suisse ou au Liechtenstein. Le montant maximal est de CHF 110.-.

Le montant de la quittance est arrondi au montant supérieur de 10 (si le montant s'élève à CHF 15.-, le client recevra un bon d'achat de CHF 20.-). Le gain par l'envoi de la photographie de l'affiche se monte à CHF 10.-.

Les gagnants seront contactés par sms par le prestataire technique. Les lots gagnants seront envoyés par courrier. Le choix de la carte-cadeau par le gagnant (Netflix, Spotify ou Eni) n'est pas possible.

Les gains quotidiens sont extraits de 00:01 à 23:59 chaque jour, les gains hebdomadaires sont extraits du lundi à 00:01 au dimanche à 23:59, les gains mensuels sont extraits du du 21.06 au 19.07, du 20.07 au 19.08 et du 20.08 au 19.09 de 00:01 à 23:59.

Aucun prix n'est à retirer dans votre station-service. Les prix ne sont pas convertibles en espèces.

Les données personnelles récoltées dans le cadre du concours ne seront pas transmises à des tiers mais traitées par une société tiers. Toutefois, il se peut qu'elles soient exploitées à des fins de communication marketing par Eni Suisse S.A. Les données des participants nécessaires pour désigner les gagnants et distribuer les gains sont enregistrées dans le système du prestataire technique et effacées une fois le concours terminé. Dans ce contexte, des données sont enregistrées en Suisse.

Par votre participation au concours, vous acceptez les conditions générales du concours.

L'intégralité des conditions de participation est disponible également sur le site Internet <https://www.enistation.ch>.

Aucune correspondance n'est échangée sur le concours. Tout recours juridique est exclu. Seul le droit matériel suisse s'applique au présent concours, le droit international en matière de conflits de loi étant exclu. Le for exclusif est à Lausanne.

Eni Suisse S.A exclut toute responsabilité relative à la réalisation de ce concours en lien avec les prestations fournies par des tiers et en particulier au titre de défauts techniques ainsi que de défauts de matériel et logiciel de toute nature, d'interruptions de connexion ou de réseau, de transmissions incomplètes, tardives ou perdues ou de transmissions susceptibles d'endommager le système de l'utilisateur.

